

G7 : signature d'un accord commun

Publié le 18 juillet 2019

Le G7, forum de dialogue informel, se tenait le 17 et 18 juillet 2019 à Chantilly, sous la présidence de la France. Le G7 regroupe l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni. L' Union européenne est également associée à ces travaux.

Quels pays participent au G7 ?

QUELS PAYS PARTICIPENT AU G7 ?



LES RÉUNIONS DANS LE CADRE DU G7



Groupe piloté par l'Autorité et rassemblant ses homologues du G7 ainsi que la Commission européenne.

CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL DES AUTORITÉS DE
CONCURRENCE DU G7
«CONCURRENCE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Lire le communiqué](#)

G7/Accord commun "droit de la concurrence et économie numérique"

Une coopération internationale renforcée entre autorités de concurrence est **indispensable** face à la mondialisation des enjeux de l'économie numérique.

Les autorités de concurrence plaident pour **une évaluation renforcée de l'impact concurrentiel des politiques publiques et des législations.**